

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 f. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 26 Novembre 1895

NOUVELLES LOCALES

Jeudi dernier, le Sport Vélocipédique Monégasque s'est réuni, à 9 heures du soir, pour faire solennellement la remise des récompenses, diplômes et médailles aux vainqueurs de ses dernières courses.

S. Ex. M. le Gouverneur Général avait été invité, ainsi que M. le Maire, M. l'Administrateur délégué de la Société des Bains et les Présidents des diverses Sociétés monégasques; aussi, la façade du cercle et les salons du S. V. M. étaient-ils décorés et illuminés avec beaucoup de goût.

À son arrivée, M. le Gouverneur Général, accompagné de son secrétaire M. Jolivot, de M. le Chef de Loth, adjoint, remplaçant M. le Comte Gastaldi, retenu par une indisposition, les trompettes de la Société ont salué Son Excellence par une brillante fanfare.

M. Jules Letainturier adresse à M. Olivier Ritt ses souhaits de bienvenue. La présence de Son Excellence est, à la Société Vélocipédique, un témoignage précieux de la sympathie et des encouragements que S. A. S. le Prince et Son Gouvernement accordent au Sport. Il porte, aux applaudissements de l'assistance, de chaleureux toasts au Prince Albert, à la Princesse Alice, au Gouverneur Général, à M. Custot, administrateur délégué, et à tous les invités présents.

M. Olivier Ritt remercie M. le Président du Sport Vélocipédique Monégasque des sentiments respectueux et dévoués qu'il vient d'exprimer à l'égard de notre Auguste Souverain, dont la protection est acquise à toutes les réunions ayant pour but le développement moral ou physique de ses sujets.

Son Excellence, dans une improvisation à la fois savante et familière, indique les multiples avantages de cette invention, qui n'a pas un quart de siècle, et qu'on nomme bicyclette. Outre que le vélocipède est un instrument rapide facilitant les communications, il est encore un genre de sport des plus favorables à l'hygiène du corps quand on n'en fait point abus. C'est un agréable dérivatif aux fatigues du labeur quotidien, aux préoccupations de la vie sédentaire, aux tristesses de la solitude.

« À ces divers titres, la vélocipédie joint encore celui de vous assembler en des réunions charmantes comme celle d'aujourd'hui, et dans des luttes courtoises où vainqueurs et vaincus fraternisent gaiement. »

On peut encore ajouter — et ce n'est pas le moins bienfaisant de ses résultats — que l'industrie qu'elle a créée nécessite aujourd'hui, de par le monde, de nombreuses usines de fabrication occupant une cinquantaine de mille ouvriers.

« Mais je pédale, je pédale sans frein, a dit plaisamment Son Excellence, alors que nous avons à jouer d'auditions musicales que je ne saurais vous faire attendre plus longtemps. »

M. le Gouverneur Général termine en disant qu'il est seulement regrettable que le champ ordi-

naire des courses dans la Principauté soit trop restreint pour permettre au spectateur de juger de l'ensemble des luttes vélocipédiques, que des pourparlers ont eu lieu jadis dans le but de créer un vélodrome à la Condamine et qu'il sera heureux de seconder les efforts qui lui seraient manifestés à l'effet de reprendre et de faire réussir cet important projet.

Son Excellence porte la santé de tous les membres du Sport Vélocipédique Monégasque.

Des applaudissements répétés accueillent les bienveillantes paroles de M. le Gouverneur.

M. Custot dit qu'on ne saurait rien ajouter à la charmante allocution qu'on vient d'entendre. Il annonce seulement qu'il inscrit le S. V. M. pour une somme de mille francs que la Société des Bains tient à la disposition de M. Letainturier, et il demande à faire partie, lui et son fils, comme membres actifs du Sport Vélocipédique.

Ce speech, court mais expressif, est salué par des bravos unanimes.

MM. de Loth et Valentin prononcent aussi quelques mots et une séance musicale, coupée par la distribution des prix, termine la soirée. MM. Huguet, Boisson et Lechner ont chanté différents morceaux qui leur ont valu de chaleureuses ovations, notamment *Les Yeux Bleus*, de M. Isidore de Lara, que M. Boisson dit très finement, et un air de *Philémon et Baucis* qui met en relief les beautés de la voix si pure, si étendue de M. Huguet. M. Vallini tenait le piano, c'est dire que cet habile et modeste accompagnateur a eu sa part des applaudissements.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, les Sociétés Philharmonique et Chorale ont célébré dimanche la fête de Sainte-Cécile. La messe était dite à 9 heures, à la Cathédrale, par M^{re} Ramin. Étaient présents aux places réservées : S. Exc. M. le Gouverneur Général; M. Jolivot, son secrétaire; M. Custot, administrateur-délégué; M. le Chef de Loth, adjoint, président de la Société Philharmonique; M. Gindre, président de la Société Chorale; M. le Chef Marquet, président de la Société des Régates; M. Jules Letainturier, président du Sport Vélocipédique Monégasque, et de nombreux invités. Les bannières de nos Sociétés musicales étaient portées aux deux côtés du chœur.

Notre orphéon, sous la conduite de M. Nef, a exécuté les morceaux suivants : *Kyrie* (Achille Nef); *Prière* (Ritz) et *Hymne à Sainte Cécile* (Laurent de Rillé). La Société Philharmonique a fait entendre le *Sanctus* de la messe solennelle de Sainte-Cécile (Gounod).

Après la messe, sur la gracieuse invitation de M. Olivier Ritt, nos Sociétés musicales se sont rendues à l'Hôtel du Gouvernement où Son Excellence leur a offert un vin d'honneur. Là se trouvaient également réunis les invités qui venaient d'assister à la fête religieuse.

M. le Gouverneur, dans une courte improvisation, a dit que l'homme, en avançant en âge, était porté naturellement à jeter un coup d'œil en arrière et à trouver mieux le passé que le présent.

C'est là, une grossière erreur. Le monde est en constant état de progrès, et s'il est vrai, hélas ! que les mauvais instincts croissent en proportion du progrès, il y a, Dieu merci ! une progression égale vers le bien, dans les sentiments comme dans les arts. Pour ne parler que de la musique, il est facile de se rendre compte de ce qu'elle pouvait être dans les premiers âges de l'homme. Nos ancêtres antédiluviens, à peine couverts de peaux de bêtes, vivant dans de sombres cavernes avec les ours et les animaux féroces, devaient certainement émettre, en musique, des sons fort approchants des cris de leurs sauvages voisins, et ce n'est pas s'aventurer de dire qu'il ne saurait y avoir aucune affinité entre leurs chants et les harmonieux chœurs que la Société Chorale vient de nous faire entendre.

Pour la musique instrumentale, l'observation sera la même. Si l'on remonte au dieu Pan, qui présidait aux troupeaux, il est permis d'assurer qu'il existait une différence énorme entre sa flûte, si renommée pourtant, et les flûtes de l'orchestre de Monte Carlo.

La légende d'Orphée, beaucoup plus rapprochée de nous, donne lieu, en dépit des poètes, à des réflexions identiques. Son instrument, un peu plus compliqué de celui de Pan, n'en était pas moins des plus rudimentaires, aux cinq tuyaux de roseaux succédait une écaille de tortue munie de cordes, et ses accords si mélodieux, qui faisaient accourir les tigres et les lions à ses pieds; ses chants, dont la douceur charma si bien les divinités infernales auxquelles il réclamait son épouse Eurydice, piquée par un serpent le jour même de ses noces, n'empêchèrent pas le malheureux Orphée d'être abominablement déchiré par les bacchantes.

« Sainte Cécile elle-même, votre vénérée patronne, qui vivait au III^e siècle de notre ère, se servait, dit-on, d'une harpe qui devait bien peu ressembler à l'instrument dont nous sommes émerveillés dans les concerts de Monte Carlo. »

Le progrès n'est pas niabile et nous en trouvons la preuve constante dans les effets qu'obtiennent, de nos jours, nos chanteurs et nos musiciens. L'harmonie que nous constatons dans l'exécution des divers morceaux que nous venons d'entendre, M. Olivier Ritt demande à tous, en terminant, de l'appliquer à nos sentiments.

Cette harmonie des esprits et des cœurs est facile et douce à obtenir dans notre pays si privilégié, où tout concourt à seconder l'œuvre de la nature la plus prodigieuse et la plus belle : les institutions, les lois, la prospérité, toutes choses que nous devons à nos Augustes Souverains à qui, en terminant, Son Excellence propose de porter un toast en ces termes :

Vive S. A. S. le Prince Albert!

Vive S. A. S. Madame la Princesse Alice!

Vive S. A. S. M^{re} le Prince Héritaire!

Ces trois vivats sont successivement répétés avec enthousiasme par les assistants.

Un banquet a réuni à midi, à l'hôtel des Étrangers, les membres de la Philharmonique et les

présidents des autres Sociétés. M. le Ch^r de Loth a porté la santé de nos Augustes Souverains, de M. le Gouverneur, de M. le Maire, de M. Custot, administrateur délégué, etc.

Malgré la bourrasque et la pluie, il y avait foule l'après-midi au théâtre des Variétés, où la Société Chorale donnait une fort jolie séance musicale. On y a applaudi avec plaisir nos excellents chanteurs, MM Huguet, Boisson, Bronfort, Lechner, Flory, Bergonzi, Timperi, Bertrand et Cressan, dans divers morceaux sérieux et comiques.

Le soir, au banquet de la Société Chorale, qui avait lieu dans la magnifique salle de l'hôtel Prince de Galles, on comptait cent trente couverts.

M^{re} Ramin y assistait, ainsi que l'éminent chef qui dirige avec tant de talent l'orchestre de Monte Carlo, M. Léon Jehin.

Tous les présidents des Sociétés monégasques étaient également présents

Au dessert, M. Félix Gindre a porté des toasts à Leurs Altesses Sérénissimes, à S. Exc. M. le Gouverneur Général, à M^{re} Ramin, à M. le Comte Gastaldi, à la Société des Bains, à M. Custot, et à MM. le Ch^r Marquet, le Ch^r de Loth, et Letainturier

M^{re} Ramin a répondu par une aimable allocution rappelant les succès de notre orphéon et lui souhaitant de nouveaux triomphes.

M. Jehin a également complimenté la Chorale, MM. Marquet, de Loth, Letainturier, Valentin ont tour à tour pris la parole pour exprimer les sentiments d'amitié de toutes les Sociétés de la Principauté.

La soirée s'est terminée par des chants qui ont clôturé gaiement ces fêtes intimes de l'Harmonie.

Pendant les deux banquets, MM. de Loth et Gindre ont fait connaître que M. Custot, au nom de la Société des Bains, tenait à leur disposition, à titre d'encouragement, une somme de 500 francs pour chacune de nos Sociétés musicales.

Aux journées printanières de la semaine passée a succédé subitement dimanche une violente bourrasque comme la Principauté n'en avait pas vu depuis sept ou huit ans.

Un vent très fort, soufflant du nord, chassait devant lui de lourds nuages chargés de neige qui tombait fondue en eau glaciale. Quelques arbres ont été déracinés sur la promenade Saint-Martin, les branches cassées, jonchaient le sol, de nombreux dégâts, heureusement sans gravité, ont été causés par la tempête, au port, où cinq petites barques ont été brisées sur le rivage, et quelques maisons : cheminées renversées, persiennes arrachées, etc. Enfin, la température s'est sensiblement refroidie, et dans les éclaircies, on pouvait voir les cimes couvertes de neige, des montagnes qui nous environnent.

Heureusement, pareille température dure peu chez nous. Hier, le vent avait cessé; seules, des averses alternatives nous prévenaient de l'approche de l'hiver, et ce matin, le soleil a repris ses droits, redonnant à nos jardins un regain de verdure et de floraison.

Certaines contrées — car la tourmente a été générale — ont été plus éprouvées. A Lyon, le thermomètre est tombé à deux degrés; à Annecy, violents orages et neige abondante; à Vichy, à Avignon, à Gap, à Montpellier, la température est devenue tout-à-coup très froide.

M^{me} St-Aloysia Millet, supérieure générale de l'Institut des Dames de Saint-Maur, et son assistante, M^{me} St-Ludovic, ancienne supérieure à Monaco, sont dans la Principauté depuis quelques jours.

C'est par erreur que le précédent numéro du *Journal de Monaco* a compris parmi les toasts portés au déjeuner du 15 novembre au Palais du Gouvernement, les paroles prononcées la veille

par M. l'Avocat Général de Rolland, en recevant la décoration de Saint-Charles.

Acte de probité. — Le 22 novembre, le nommé Auguste Biancheri, 18 ans, chasseur au Palais, et demeurant rue de Lorette, a trouvé un portemonnaie contenant la somme de 82 francs; il s'est empressé de venir déposer ce portemonnaie au Commissariat de Police de Monaco, où il a été réclamé peu de temps après par le jeune Jean Berta, fils du boulanger de la rue du Milieu.

Réseau téléphonique. — La villa Olga, boulevard du Nord à Monte Carlo, est depuis le 22 novembre, reliée au réseau téléphonique monégasque.

Jeudi 28 novembre 1895, à 2 h. de l'après-midi
2^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHN

Symphonie en si bémol..... R. Schumann.
A. Andante poco maestoso, allegro molto vivace — B. Larghetto — C. Scherzo molto vivace — D. Allegro animato e grazioso.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES
Wallenstein, trilogie d'après le poème dramatique de Schiller..... Vincent d'Indy

1^{re} PARTIE. — Le camp de Wallenstein.
2^e PARTIE. — Max et Thécla. (Les Piccolomini).

3^e PARTIE. — La mort de Wallenstein.
Le Rouet d'Omphale, poème symphonique... Saint-Saëns.
Entrée des dieux au Wathall (1^{re} audition). R. Wagner.

L'entrée de la Salle des Concerts est absolument interdite pendant l'exécution des morceaux.

Les concerts classiques ont lieu à deux heures précises, aux dates ci-dessous indiquées, du 21 novembre 1895 au 30 avril 1896, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts divisés en quatre séries.
Première série, 5 concerts : jeudis 21 et 28 novembre ; 5, 12 et 19 décembre 1895 ;

Deuxième série, 5 concerts : jeudi 26 décembre 1895 ; 9, 16, 23 et 30 janvier 1896 ;

Troisième série, 5 concerts : jeudis 6, 13, 20, 27 février et 5 mars ;

Quatrième série, 6 concerts : jeudis 19 et 26 mars ; 9, 16, 23 et 30 avril.

Prix des places : 1^{re} série, le billet, 3 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 12 fr. ;

2^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 20 fr. ;

3^e série, le billet, 8 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 32 fr. ;

3^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les six concerts 25 francs.

Abonnement de saison (21 concerts), 75 francs.
Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnements seront rigoureusement personnelles.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Lundi 16 décembre 1895 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.

Mercredi 18 décembre : *Prix des Pensées* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 20 décembre : *Prix des Lilas* (handicap), 500 francs.

Lundi 23 décembre : *Prix des Volubilis*, 500 francs.

Jeudi 26 décembre : *Prix des Jasmins* (handicap libre), 500 francs.

Samedi 28 décembre : *Prix des Camélias* (handicap), 500 francs.

Lundi 30 décembre : *Prix des Iris*, 500 francs.

Jeudi 2 janvier 1896 : *Prix des Tulipes* (handicap libre), 500 francs.

Samedi 4 janvier : *Prix des Bégonias* (handicap), 500 francs.

Lundi 6 janvier : *Prix des Bluets*, 500 francs.

Mercredi 8 janvier : *Prix des Anémones* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 10 janvier : *Prix des Amaryllis* (handicap), 500 francs.

Lundi 13 janvier : *Prix des Geraniums*, 500 francs.

Mercredi 15 janvier : *Prix des Narcisses* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 17 janvier : *Prix des Tubéreuses* (handicap), 500 francs.

YACHTING

Les régates de la Méditerranée qui prennent chaque année, une nouvelle extension, grâce au zèle éclairé des présidents des Sociétés Nautiques du Midi, s'annoncent comme devant être le « clou » sportif de nos réunions nautiques.

Les encouragements ne manqueront pas à ces belles journées qui attirent l'élite de nos yachtsmen, car des prix seront donnés par le Président de la République, le Prince Albert de Monaco, l'Union des yachts français, MM. Ogden Goelet et Gordon Bennett, et tant d'autres donateurs que le défaut de place m'empêche de citer.

Dès à présent, dit le *Gaulois*, on peut être assuré que les yachts de la moyenne et de la petite série seront fort nombreux, et on est en droit de supposer que les yachts de grand tonnage entrèrent en ligne et que les célèbres racers anglais, *Britannia*, *Ailsa* et *Satanita*, prendront part aux différentes épreuves.

Les habitués de la côte d'azur connaissent déjà deux de ces yachts et ont vu les luttes entre *Britannia*, au prince de Galles, et *Ailsa*, à A. A. Barclay Walker, qui s'est affirmée comme un bateau de grande marche et a battu *Britannic* dans un premier engagement. Depuis, *Ailsa* a emporté de nouvelles victoires en Méditerranée; mais ce racer a été moins heureux dans les régates anglaises de la saison dernière, par suite des modifications que l'on apporta à son lest et à sa voilure.

Dans les eaux anglaises, *Britannic*, qui fut également reléguée, donna toute la mesure de ses moyens et, sur 46 courses, gagna 2 premiers prix et un second.

Ailsa, sur 38 courses, remporta 11 premiers prix et 24 seconds.

A ces deux racers viendra s'adjoindre *Satanita*, un 300 tonneaux, qui fut en 1891 la cause involontaire d'un grave accident dans la course donnée par le Mudhook Club à Hunters Quay, course où étaient engagés *Britannia*, *Vigilant*, *Valkyrie* et *Satanita*.

Suivant les conditions de la course, *Valkyrie* était menée par lord Dunraven, son propriétaire, et *Satanita* par M. Clarke, quand ce dernier bateau, surpris par une risée, aborda son concurrent, qui coula à pic; l'équipage naufragé fut recueilli par les bateaux d'excursion.

Depuis cette époque, *Satanita* n'avait plus navigué; mais, acquise par M. Charles D. Rose, de la maison de banque Morton Rose et C^{ie}, et bien connu en Angleterre, comme propriétaire d'une écurie de courses et par le défi qu'il a porté, puis retiré, pour la Coupe de l'Amérique, elle viendra se mesurer dans les eaux de la mer d'Azur avec ses deux célèbres concurrents.

Le capitaine Cranfield n'a-t-il pas dit que la Méditerranée offrait le plus beau champ de courses pour des régates?

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cap Martin. — S. M. l'Impératrice d'Autriche est attendue aujourd'hui au Grand-Hôtel du Cap.

Bordighera. — La ville demande à contracter un emprunt de 170,000 lire pour la construction de deux marchés couverts et de divers travaux de voirie.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le courrier qui vient d'arriver de Madagascar a apporté à Paris un grand nombre de lettres intéressantes. Pendant la campagne, le papier à lettres manquait — comme le papier à cigarettes — et nos braves soldats étaient obligés d'envoyer brièvement de leurs nouvelles sur des petits carrés comme deux fois une carte de visite. A Tananarive on a trouvé « tout ce qu'il faut pour écrire » et les journaux sont remplis de correspondances curieuses. Les unes émanent de ceux de leurs rédacteurs qui ont suivi l'état-major français; d'autres viennent de résidents qui sont restés au milieu des troupes malgaches; d'autres

enfin — et ce ne sont pas les moins pittoresques — sont dues à des officiers et à des soldats qui font part de leurs impressions à leurs parents et à leurs amis. Je viens de recevoir une lettre d'un jeune Parisien, à peine âgé de vingt ans, engagé aux tirailleurs algériens ; il était ordonnance de quatre officiers et faisait leur cuisine. Il a assisté à tous les combats et a été promu premier soldat sur le champ de bataille. On voulait le nommer caporal et le proposer pour sergent ; il a refusé afin de rester au service des quatre officiers dont il est le cuisinier. Il a pour eux la plus vive sympathie. Il s'est trouvé plusieurs fois non loin du général Duchesne qui lui inspire une profonde admiration. Il a fait partie de la colonne volante du général Metzinger qui est entrée la première à Tananarive et il a vu la reine de Madagascar pleurer à chaudes larmes. C'est, dit-il, une fort jolie femme, très aimée de tous ses sujets, très bienveillante et très touchée de l'admirable discipline de l'armée française. La reine aurait voulu s'attacher comme chef de ses cuisines ce jeune Vatel qui a dédaigné cette situation, et a seulement consenti à préparer pour Sa Majesté quelques plats à la française dont elle a paru très satisfaite.

Il paraît que nos soldats vont pouvoir enfin avoir un ordinaire réconfortant. A Tananarive, un poulet coûte six sous, un canard dix sous, un mouton trois francs, un bœuf superbe dix francs. Les légumes sont abondants et se vendent à très bas prix. Notre armée, bien ravitaillée, passera un hiver excellent. Les habitants de Tananarive, qui avaient pris la fuite avant l'entrée de nos troupes, reviennent chaque jour dans la capitale, où les commerçants font d'excellentes affaires. Notre jeune correspondant est si enthousiaste, que la lecture de sa lettre, donne envie aux amateurs de déplacement d'aller passer l'hiver à Madagascar. Je le crois très véridique, mais je persiste à préférer le littoral de la mer d'azur.

×

Paris, toujours attristé par la crise financière et les exécutions à la Bourse, n'a guère eu de distractions cette semaine. C'est à l'Académie française, où a eu lieu la séance annuelle pour la distribution des prix de vertu et des prix littéraires, qu'on a pu voir d'élégantes Parisiennes, entourées de Parisiens, qui font l'ornement des solennités mondaines. On y parlait un peu trop de l'arrestation d'Arton et du nouveau ministère, qui concourt pour un prix Monthyon l'an prochain, quand le directeur de l'Académie, notre sympathique confrère Hervé, a commencé la lecture du Rapport sur les lauréats de la vertu. M. Edouard Hervé a montré, une fois de plus, qu'il était un maître journaliste, et sa nomenclature des récompensés était agrémentée de traits dignes de nos meilleurs chroniqueurs. Nul mieux que lui ne possède l'art aimable des sous-entendus, si appréciés des assidus de nos séances académiques. En annonçant que la première récompense était méritée par un pilote havrais, il a dit fort joliment que la ville du Havre avait « tous les genres de succès. » En énumérant les actes de dévouement d'un gardien de la paix qui avait consacré sa vie au soulagement d'un ancien député que la fréquentation de la Chambre avait rendu fou, il a eu des mots exquis. Ce n'est pourtant pas une tâche facile que cette lecture de faits-divers, forcément un peu monotone, et il faut avoir l'esprit brillant et délicat pour s'y faire applaudir.

L'éloge a, d'ailleurs, beaucoup moins le don d'intéresser que la critique, et M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel, qui a lu le rapport sur les concours littéraires de 1895, avait une mission d'autant plus ardue qu'il remplaçait M. Camille Doucet. Il a obtenu autant d'applaudissements que son prédécesseur.

La séance a pris fin par la lecture des deux pièces de poésie couronnées. L'une, de M. André Bellessort, avait pour titre *l'Hôtellerie*. L'autre, *la Fonte de Persée*, avait pour auteur le comte de Borrelli.

Le comte de Borrelli est un des membres les plus assidus du Jockey-Club, où il est très aimé. C'est un grand poète, un érudit, un vaillant soldat. En 1885, il avait déjà remporté le prix de poésie à l'Académie française, avec une très belle pièce : *Sursum corda !*

En 1889, il s'est révélé auteur dramatique dans *Alain Chartier*, pièce représentée à la Comédie-Française.

Sorti de l'école de Saint-Cyr comme sous-lieutenant des chasseurs à cheval, il fut grièvement blessé à la bataille de Solferino. Il donna sa démission ; mais il reprit du service, comme capitaine, dans la légion étrangère, dès qu'on entendit les premiers coups de fusil du côté du Tonkin. Il fit des merveilles à côté du colonel Dominé, au mémorable siège de Tuyen-Quan, fut mis à l'ordre du jour de l'armée, pour sa belle conduite, et nommé officier de la Légion d'honneur. On voit qu'il ne se contente pas de faire des vers de main d'ouvrier, pour emprunter le mot de Labruyère, et de les faire lire à l'Académie... en attendant qu'il y lise lui-même son discours de réception.

Le monde parisien a appris avec une vive douleur la mort de S. Em. le cardinal Bonaparte.

J'ai eu l'honneur d'être reçu deux fois par le cardinal, et j'ai pu apprécier les hautes qualités de ce prélat qui donnait l'exemple de toutes les vertus. En 1869, au moment du Concile de Rome il a été créé cardinal au titre de Sainte Prudentienne. Il semblait prévoir alors les événements de 1870 et passait pour pessimiste, parce que le trône de Napoléon III ne lui paraissait pas très solide. Il est vrai d'ajouter que le cardinal Bonaparte n'était pas bonapartiste ardent, malgré ses liens de famille et sa ressemblance avec Napoléon I^{er}.

Il ne cachait pas sa vive affection pour le Comte de Chambord. En 1880, lorsque je revis le cardinal Bonaparte, il venait de quitter son titre de Sainte Prudentienne pour celui de Saint Pierre in Lucina.

×

La pièce à la mode en ce moment, est « *Viveurs* » de M. Lavedan, qui vient d'être représentée au Vaudeville. Les critiques ont beaucoup disserté sur cette spirituelle comédie qui est une censure assez âpre d'un milieu parisien se composant tout au plus d'une centaine de personnes. On a prétendu que c'était une pièce à clef. Nous ne le croyons pas ; mais il est certain que l'auteur a rassemblé des documents dans un certain milieu contemporain et qu'il les a très habilement encadrés. Un des personnages porte le nom d'Octave Lacroix qui est celui d'un publiciste qui a publié autrefois de remarquables feuilletons de théâtre dans le *Moniteur*. Cela m'a rappelé qu'au même théâtre on jouait avant la guerre de 1870 une pièce de MM. About et de Najac intitulée : *Retiré des affaires*, où l'un des personnages s'appelait Duvernois, ce qui faisait dire avec raison à Aurélien Scholl : « Que les noms portés « par les contemporains se retrouvent au théâtre, rien de « plus naturel, mais certaines personnalités doivent être « mises à l'écart à cause de leur notoriété même. »

×

Il y a dans la comédie de M. Lavedan bien des mots à l'emporte-pièce. Plusieurs même ont paru exagérés, ce n'est pas notre avis, car chaque jour, dans la vie réelle, on entend des mots de chronique tout à fait fin de siècle.

L'autre jour, aux Champs-Élysées, où j'avais conduit ma fillette âgée de six ans, une de ses amies s'écria soudain : — Tu sais, je ne veux plus jouer avec Yvonne, sa poupée n'a pas de toilette !

Ce qui prouve le dangereux effet de la contagion des exemples.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Déroulède, avec son drame, et Coquelin aîné viennent de faire de Du Guesclin une actualité. Du cidre à Du Guesclin il n'y a qu'un pas, vous allez voir.

Le cidre et la Normandie sont inséparables dans les traditions locales comme dans l'opérette. Eh bien, ce n'est pas la Normandie qui est la patrie originaire du cidre. Ce sont les provinces basques espagnoles. C'est là que le cidre est né, c'est là qu'on trouve encore le meilleur cidre. Entrez, par une journée de chaleur, dans une des plus modestes posadas d'Irun, demandez du cidre, on vous fera descendre dans des caves profondes remplies de gros foudres et on vous servira un pichet de cidre écumeux tiré devant vous au robinet. Cela vaut le meilleur champagne, et cela coûte deux sous.

Le *Gaulois* rapporte cette origine du cidre et raconte que c'est à Du Guesclin que la Bretagne et la Normandie doivent leur boisson favorite. Le *Gaulois* termine ainsi :

Du Guesclin goûta fort cette boisson, en passant dans ce pays avec ses grandes compagnies, et voyant les pomiers plier sous le faix de leurs fruits aigrelets, jusqu'au bord de la mer, il comprit le parti qu'en pourrait tirer son pays et envoya en Bretagne des pommes avec la manière de faire le cidre. La Normandie n'a eu cette culture que bien après la Bretagne.

Le *Journal d'hygiène* publie une curieuse énumération des procédés bizarres employés par d'illustres auteurs pour exciter leur génie. — Ainsi, Montaigne, pour méditer en toute liberté, quittait en courant sa demeure et allait s'enfermer dans une vieille tour. — Rousseau se contentait de se cacher la tête dans le foin. — On connaît les soins recherchés de Buffon, qui se plaçait à son bureau en habit d'étiquette avec manchettes de dentelle et l'épée au côté. — Moins soucieux de toilette, Milton, qui d'ailleurs était fort pauvre, composait ses vers affublé d'un vieux manteau, la tête renversée en

arrière — Schiller, dit-on, ne pouvait composer s'il ne mettait les pieds dans la glace. — On assure également que Chateaubriand, quand il dictait un article à son secrétaire, se promenait, les pieds nus, sur le carreau glacial de sa chambre. — Bentham ne pouvait écrire s'il n'était assis sur de petits morceaux de papier. — Cooper, pour s'inspirer, s'emplissait la bouche de pastilles. — Byron avait besoin de l'odeur des truffes dont il remplissait ses poches. — Balzac, même en plein jour, écrivait à la lumière de deux bougies. — Flaubert n'écrivait pas un mot, sans avoir fumé une mauvaise pipe. — Enfin, certain compositeur italien n'avait d'inspiration que lorsque ses deux chats favoris montaient sur ses épaules. — Reste à savoir si toutes ces excentricités sont bien authentiques, car on n'ignore pas que les biographes ont parfois recueilli plus d'une fable.

L'AIL CONTRE LE PHYLLOXÉRA. — Notre confrère espagnol *El Defensor de Granada* raconte le fait suivant, qui se serait passé dans la région d'Alpujarra. Le village de Valor a longtemps fait une importante exportation d'aux aux Etats-Unis et au Mexique principalement. Mais, ces dernières années, ce commerce s'est trouvé paralysé et les expéditions ont été nulles. Dans cette situation, un cultivateur du cru, détenteur d'une grande quantité d'aux dont il ne pouvait se défaire, eut l'idée de les enterrer au pied de ceps de vigne phylloxérés.

Quelle ne fut pas sa surprise, à l'époque du bourgeonnement, de voir ses plants germer avec force et sans apparence de maladie ! En effet, le phylloxéra avait disparu, et la vigne donna une production superbe.

Un autre cultivateur, témoin du fait, suivit l'exemple l'hiver suivant, et obtint le même résultat satisfaisant.

Pourvu que le vin de ces vignobles déphylloxérés ainsi ne sente pas l'ail, au moins ! C'est ce que *El Defensor de Granada* ne dit pas.

Une fois de plus, le remède naturel serait donc à côté du mal. Il ne fallait que le trouver.

VARIÉTÉS

Les vins à l'exposition de Bordeaux

LE VIN DANS LE MONDE

(Voir les numéros du 30 juillet et du 24 septembre)

III

Cela devient presque une banalité de dire que l'un des meilleurs remèdes à l'alcoolisme, ce mal dont les progrès ont été si rapides pendant ce dernier quart de siècle, réside dans la diffusion du vin. Quand nous disons vin, nous excluons, cela va sans dire, toute boisson qui ne provient pas du fruit de la vigne. N'est-ce pas, d'ailleurs, le lot de beaucoup de vérités que de devenir banales ?

La statistique ne cesse de démontrer que les populations des centres viticoles consomment moins d'alcool que celles qui ne cultivent pas la vigne. En France, la consommation annuelle d'alcool, par tête, est en moyenne de 18 litres à Cherbourg, de 16 litres à Rouen, de 5 litres à Bordeaux. Voilà qui est concluant.

×

Voyons quelle peut être l'action du vin sur l'individu.

Pour que le système nerveux manifeste sa vie, il faut qu'il soit en contact avec un courant sanguin. L'impression que reçoit du sang le système nerveux varie d'intensité selon l'état de ce sang et la force du courant. Les boissons agissent sur le sang, puisqu'elles y aboutissent. Si elles sont émoussées, comme certaines tisanes, elles alanguissent le sujet ; si, au contraire, elles sont généreuses, leur action est tout autre sur l'économie. Point n'est besoin d'avoir pâli sur Hippocrate et Galien pour comprendre cela. Or, le vin est la boisson généreuse par excellence. Le cerveau, centre nerveux, étant l'organe de la pensée et le siège des sensations, comment la direction intellectuelle de l'individu pourrait-elle échapper à l'action du vin ? Et comment l'usage quotidien de celui-ci — à doses modérées s'entend — ne serait-il pas chez cet individu le facteur de modifications physiologiques et morales accroissant son énergie, fortifiant et excitant ses fonctions avec harmonie, et entretenant son activité intellectuelle ?

×

Il y a près de deux mille ans, Pline, dans son *Histoire naturelle*, travail considérable parvenu jusqu'à nous

et pour lequel l'auteur déclare avoir consulté plus de deux mille ouvrages, attribuant au vin une action favorable aux forces de l'homme, dit qu'il en parle « comme un juge chargé de se prononcer sur la santé physique et morale de l'humanité ».

Et combien sages seraient les Sociétés de tempérance des Etats-Unis, par exemple — si influentes en certaines contrées de ce pays, — qui se sont armées contre l'alcool aux formes et appellations multiples, si elles favoriseraient la diffusion du vin! Elles y viendront, peut-être, lorsque cette denrée, cessant d'être une boisson de luxe, pourra pénétrer à bas prix dans les masses. Et cela pourra se faire le jour où le gouvernement des Etats-Unis facilitera dans une large mesure, par un droit très réduit, l'entrée aux vins de France. L'abaissement de la quotité du droit serait, dans les recettes du Trésor, largement compensé par l'augmentation des quantités importées. Le fait s'est produit naguère en Angleterre dans des circonstances analogues.

Les Américains du Nord ne sont pas plus attachés à telle boisson qu'à telle autre. Après avoir adopté le rhum, ils sont passés au whisky, puis à l'eau-de-vie, et cela en moins de cinquante ans.

Ainsi donc, que le vin se présente chez eux sous de favorables auspices, et ils l'adopteront.

C'est par centaines de millions de dollars que se chiffrent annuellement les impôts sur les alcools aux Etats-Unis : c'est dire ce qu'est l'importance des quantités consommées et ce que pourrait devenir celle du vin.

×

Mais si le vin est le complément obligatoire d'une hygiène bien entendue, un puissant auxiliaire de la civilisation, que dire des boissons frelatées qui s'élaborent peu ou prou sur tous les points du globe et se débitent sous son nom, frayant ainsi le passage à l'alcoolisme par une lente dépravation du goût chez le consommateur! En pénétrant les secrets de la fermentation et en faisant connaître jusqu'aux moindres éléments de la constitution du vin, la chimie a mis aux mains des fabricateurs les moyens de constituer, sans raisins, des breuvages qui se vendent à vil prix et se parent des étiquettes les plus renommées. Nous pourrions citer telles villes d'Europe où des boissons portant l'étiquette de grands crus de la Gironde sont vendues, chez des épiciers, de 1 fr. 50 à 2 fr. la bouteille, alors qu'à Bordeaux ces marques authentiques coûtent, en gros, de 5 à 10 fr. la bouteille.

×

Ils sont rares les pays qui entrevoyant toute l'étendue du mal que peuvent causer les boissons falsifiées, n'aient eu recours à des lois et règlements tendant à réprimer les falsifications ainsi que la contrefaçon des marques qui en est le corollaire. Cette tendance s'est même accentuée depuis peu, notamment en France, en Allemagne, dans la République Argentine, en Roumanie et en Autriche-Hongrie, où tout récemment le gouvernement faisait fermer des fabriques de pseudo-vins, qui fonctionnaient aux portes de Trieste, fournissant un produit que l'analyse chimique avait peine à différencier du vin naturel.

Ces mesures protectrices de l'hygiène publique ne sauraient trop être approuvées, et leur application devra devenir de plus en plus sévère. Il y va d'un bien précieux entre tous, la santé, sans laquelle on n'a que des bras débiles et des cerveaux déséquilibrés : *Mens sana in corpore sano*.

Il n'y a pas longtemps, le gouvernement de la République Argentine évaluait à 3,200,000 hectolitres par an la consommation du vin dans ce pays, tout en constatant qu'il n'en produit que 1,600,000 hectolitres, et que son importation n'en dépassait pas 500,000, soit une différence de 1,400,000 hectolitres, dont, disait l'auteur du rapport officiel, on ne connaît pas la provenance. Puis il ajoutait : « Il faut visiter certains grands établissements, les petits épiciers, les cités ouvrières, espèces de casernes où logent tant de familles, pour découvrir le secret de cette production : c'est à qui fabriquera le plus, non pas du vin, mais de grossières adultérations où il entre de tout, excepté du vin et des raisins secs, et que l'on vend comme vins de San Juan, Mendoza, etc. »

Nous n'avons que l'embarras du choix pour faire des citations dans cet ordre de faits.

L'Administration des douanes de Calcutta a essayé d'enrayer l'introduction de produits à bas prix, venant

de certains pays d'Europe, fabriqués avec des décoctions d'alcool coloré, auxquels on procure un goût factice de vin et étiquetés *Clarets*, nom donné aux provenances bordelaises. L'Administration voulait les frapper d'un droit aussi élevé que celui de l'alcool, mais elle n'a rien trouvé dans les lois et règlements l'autorisant à agir ainsi. Souhaitons qu'elle y parvienne.

A ce propos, on doit savoir gré à la commission d'organisation de l'Exposition internationale des vins de la Société Philomathique d'avoir décidé, au début de ses travaux, de refuser l'entrée aux vins et eau-de-vie étrangers qui seraient présentés sous des appellations usurpées.

Travaillons donc à faire respecter les marques et à propager dans le monde entier le goût du vin; le producteur, en y trouvant son compte, pourra continuer d'occuper aux champs des légions de travailleurs qui ne se jetteront pas sur les villes pour les encombrer, et les asiles qu'on se voit, hélas! obligé, en divers pays, de créer spécialement pour les alcooliques — les établissements d'aliénés ne suffisant plus — verront, pour le plus grand bien de la société, se restreindre le nombre des malheureuses victimes de l'alcool.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur ERNEST BIANCHI, loueur de voitures, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture demeure provisoirement fixée au vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Aux termes du même jugement, monsieur TREPPOZ, Vice-Président du siège, a été nommé commissaire, et monsieur RAYBAUDI, syndic provisoire de ladite faillite.

Pour extrait conforme :

Monaco, le 26 novembre 1895.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 24 novembre 1895

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.

Départs du 18 au 24 novembre

CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Jeune-Claire</i> , fr., c. Aune,	id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

APPAREILS A GAZ

MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE

VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

ÉGLISE SAINT-CHARLES, A MONTE CARLO

ORDRE DES OFFICES

du Dimanche 24 novembre 1895, à la fin d'Avril 1896

DIMANCHES ET FÊTES DE PRÉCÉPTE

Messes basses à 6 h. et 8 h. 1/4.

Grand'Messe à 9 h. 1/2.

Dernière Messe à 11 heures.

A 3 h. 1/2 du soir, Vêpres et Salut.

PENDANT LA SEMAINE

Messes à 6, 7, 8 et 9 heures.

Tous les vendredis, à 5 heures du soir, *Amende honorable* au Cœur Sacré de Jésus, et Salut du T. S. Sacrement.

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
	18	766.2	766.2	766.2	765.3	765.2	15.2	17.2	16.3	15.2			
19	765.9	765.2	764.2	764.2	764.2	15.2	17.2	16.2	15.2	15.2	71	id.	id.
20	763.9	763.5	763.2	763.2	763.2	15.2	17.1	16.5	15.2	14.9	68	id.	Couvert, pluie
21	763.8	764.2	763.2	763.2	763.8	14.3	15.9	15.2	14.9	14.6	79	S E faible	Couvert
22	764.8	765.2	765.2	762.2	760.2	14.2	14.2	13.3	13.1	13.2	91	id.	Couvert, pluie
23	755.2	753.1	752.2	750.1	748.7	9.2	9.7	8.9	8.1	7.8	84	id.	id.
24	742.2	741.6	742.1	744.2	746.2	7.6	9.2	9.9	9.2	9.2	86	S E très fort	Couvert, pluie, tempête
DATES		18	19	20	21	22	23	24					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	17.2	17.2	17.1	16.2	14.2	11.2	9.9				
		Minima	14.2	13.8	13.4	13.5	11.1	7.4	7.4				
											Pluie tombée: 30 ^{mm} 7		